

Évolutions macroéconomiques et financières récentes

D'un point de vue sanitaire, le Bénin semble s'en être mieux sorti que de nombreux autres pays durant la pandémie de COVID-19. Cependant, les répercussions économiques ont été importantes pour un pays considéré parmi les plus performants en Afrique. La croissance réelle du PIB au Bénin a ralenti pour atteindre 2,3 % en 2020, alors qu'elle était de 6,9 % en 2019 et de 6,7 % en 2018. Le ralentissement de la croissance du côté de l'offre reflète la contre-performance de l'agriculture, du commerce, des transports, des hôtels et des restaurants — les secteurs les plus touchés par la pandémie. Du côté de la demande, il est lié à une baisse des investissements et de la consommation privée. L'inflation est passée de -0,9 % en 2019 à 2 % en 2020, principalement en raison de l'augmentation des prix des produits alimentaires. Les recettes fiscales ont chuté de 6,5 % et les dépenses ont augmenté de 14,3 % en 2020 en raison du ralentissement de l'activité économique et de dépenses sanitaires et sociales plus élevées. Le déficit budgétaire était de 3 % du PIB en 2020 comparativement à 0,5 % en 2019. Le déficit de la balance courante s'est légèrement réduit pour atteindre 4,0 % du PIB en 2020 en raison d'un déclin de 4,6 % de la valeur des importations alors qu'il était de 4,7 % en 2019.

Perspectives et risques

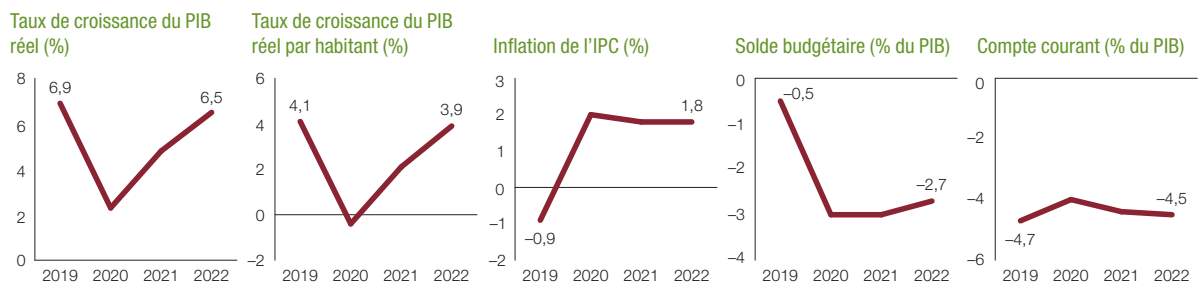
Si la COVID-19 est maîtrisée à la mi-2021, l'économie mondiale pourrait redémarrer, ce qui permettrait au Bénin d'atteindre un

taux de croissance de 4,8 % en 2021 et 6,5 % en 2022 — stimulé par l'agriculture, le commerce et les transports. L'inflation devrait se situer à 1,8 % en 2021, en dessous des critères de convergence de 3 % de l'Union économique et monétaire ouest-africaine.

Le déficit budgétaire devrait s'améliorer et atteindre 3 % du PIB en 2021 et 2,7 % l'année suivante. Le déficit de la balance courante devrait se détériorer légèrement à 4,4 % du PIB en 2021 et 4,5 % en 2022, en raison d'une augmentation prévue de 11,5 % des importations au cours de ces deux années.

Questions et options de financement

L'encours de la dette publique était de 46,1 % du PIB en 2020, contre 41,4 % en 2019, et devrait atteindre en moyenne 40,9 % du PIB sur la période 2021–2022. Le Bénin a eu des besoins financiers supplémentaires équivalents à 3 % du PIB en 2020. La dette externe représentait 55,54 % de la dette totale en 2020, dont 56 % étaient dus à des prêteurs multilatéraux (principalement à des conditions concessionnelles), 12,7 % à des prêteurs bilatéraux, 17 % des prêteurs commerciaux dont 14,2 % étaient en euro-obligations. La Chine détient plus de la moitié de la dette bilatérale du Bénin. Le risque de surendettement est modéré jusqu'en 2022. Afin de maîtriser le risque, le pays devrait renforcer la mobilisation des ressources nationales en élargissant l'assiette fiscale, en accordant une priorité aux obligations du Trésor avec une maturité plus longue, et en cherchant des ressources concessionnelles externes.



Source : Les données datent de novembre 2020 et proviennent des autorités nationales; données pour 2020 sont des estimations et données pour 2021 et 2022 sont des prévisions fondées sur les calculs des auteurs.